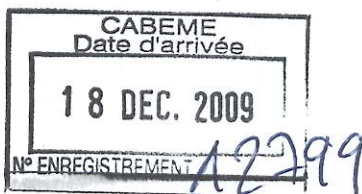


*Le Directeur de Cabinet
du Président de la République*



Paris, le 15 DEC. 2009

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION BEZIERS MEDITERRANEE	
ORI :	Diffusion <u>PRÉSIDENT</u>
Copies :

Monsieur le Sénateur-Maire,

Par correspondance en date du 13 novembre dernier, vous avez bien voulu me transmettre la note, rédigée par le Professeur Henri Pujol, en réponse à la question du caractère cancérigène d'une consommation modérée de vin, et je vous en remercie.

Le Président de la République est très sensible à la situation économique des viticulteurs et de l'ensemble de la filière viticole, mais aussi au caractère culturel inhérent à la dégustation du vin, élément de notre patrimoine national.

Il va de soi que les pouvoirs publics établissent une différence très nette entre la consommation d'alcool, dont l'abus est un important facteur de risques sanitaires, et l'art de la table que constitue la dégustation modérée des produits de la vigne.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Sénateur-Maire, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Bien à vous,

Christian FRÉMONT

Monsieur Raymond COUDERC
Sénateur Maire
Président de la Communauté d'Agglomération
Béziers Méditerranée
Hôtel de Ville – Place Gabriel Péri
34 543 BEZIERS